



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 03 juin 2013

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 3 juin 2013 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert à laquelle étaient présents :

Monsieur le maire
André Dauphin
Mesdames les conseillères
Louise Lépine
Jacynthe Leduc
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers
Claude Thouin
Jocelyn Denis

Était absent : Monsieur le conseiller Guy Paradis

Les membres présents formaient le quorum.

Était aussi présente: Madame Lucie Poulette Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE :

La séance ordinaire est ouverte à 20 h 00 par un moment de réflexion, suggéré par le maire monsieur André Dauphin. Une pensée toute spéciale pour notre Directrice générale/ secrétaire-trésorière qui est absente pour des raisons de santé.

2.- (13-06-068) REMPLACEMENT DU CONGÉ DE MALADIE DE MADAME MARTINELABERGE :

Jocelyn Denis, étant en conflit d'intérêt pour ce point, quitte l'assemblée.

CONSIDÉRANT que le maire Monsieur André Dauphin a été informé le jeudi par Madame Martine Laberge qu'elle quittait pour un congé de maladie d'une durée d'environ 3 mois,

CONSIDÉRANT que le maire a utilisé son pouvoir d'urgence compte-tenu du fait que la Municipalité ne détenait aucune autre ressource à son service pour effectuer le remplacement de Madame Laberge;

CONSIDÉRANT les explications qu'il a fournies sur la façon qu'il a procédé pour trouver une personne disponible rapidement, qu'il a consulté tous les conseillers (ères) à l'exception de Monsieur Jocelyn Denis;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Madame Louise Lépine,
Appuyé par Monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité,

D'engager Madame Lucie Poulette pour assurer l'intérim de la directrice générale/secrétaire-trésorière temporairement pour une durée de 3 mois, débutant le 21 mai 2013, que Madame Lucie Poulette obtienne toutes les autorisations reliées à ce poste, qu'elle soit autorisée à effectuer toutes les tâches connexes à ce poste, qu'elle obtienne l'autorisation d'engager des frais pour suivre les formations nécessaires, que nous demanderons à notre bureau de comptable de venir vérifier afin de partir le mois de juin correctement, que nous autorisons la Municipalité de Sainte-Elisabeth à fournir l'aide que Madame Lucie Poulette aura

besoin, que nous rembourserons la Municipalité de Sainte-Elisabeth pour les services rendus, que nous autorisons Madame Poulette a se procurer une carte de crédit pour une limite de 1 000.00\$ auprès de Visa Desjardins, si le besoin était, que Lucie Poulette signera les chèques en remplacement de Madame Martine Laberge conjointement avec le maire et en l'absence du maire, conjointement avec la mairesse suppléante ou le maire suppléant.

3.- (13-06-069) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Jocelyn Denis à 20h06 réintègre l'assemblée.

Il est proposé par Madame Jacinthe Leduc,
Appuyé par Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour suivant avec ajout au point 18.- Divers :
« Dîner école Ste-Anne »

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire
2. Remplacement du congé de maladie de Madame martine Laberge
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013.
5. Conciliation bancaire.
6. Comptes à approuver et à payer-liste fournie
7. Période de questions
8. Système d'alarme
9. Chute de neige – remboursement du déductible
10. Résolution inspecteurs en urbanisme et en environnement – Messieurs Bruno Tremblay et Yves Turcotte
11. Demande d'aide au député provincial – subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier.
12. Demande d'appui d'un citoyen
13. Demande d'appui – Centre de la petite enfance Le Siffleux
14. Dépôt final de la Politique familiale municipale PFM/MADA
15. Renouvellement de l'entente de la Croix-Rouge et contribution
16. Correspondance
17. Jeunes au travail Desjardins
18. Divers
-Dîner école Ste-Anne
19. Clôture et levée de l'assemblée.

4.- (13-06-070) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2013 :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Claude Thouin,
Appuyé par Madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 est approuvé.

5.- CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MAI 2013 :

Monsieur le maire explique que Madame Lucie Poulette n'a pas eu beaucoup de temps pour se familiariser avec les différents logiciels et qu'elle obtiendra des formations d'ici peu de temps. Donc il est impossible de présenter des rapports financiers.

6.- (13-06-071) COMPTES A APPROUVER ET A PAYER :

Une liste des comptes à approuver et à payer est fournie.

Il est proposé par Madame Louise Lépine
Appuyé par Madame Jacinthe Leduc et résolu à l'unanimité

D'approuver les comptes suivants;

Salaires payés directement

à la Caisse Desjardins

D'Autray

Membres du conseil mai 2013	3 406.81 \$
Martine Laberge 5 semaines	4 700.50 \$
Martine Laberge vacances	2 920.85 \$
François Cordey 5 semaines	3 400.00 \$

14 428.16 \$

Comptes payés directement à la Caisse Desjardins d'Autray

Hydro Québec	188.74 \$
Hydro Québec	454.34 \$
Hydro Québec	30.73 \$

673.81 \$

Remises provinciales et

fédérales

DAS Avril
DAS MAI

- \$

Comptes à payer:

Télus	159.17 \$
GC alarme - sirene chalet	60.35 \$
Bureau plus Martin	29.61 \$
Dell Canada	320.78 \$
Réjean Laporte auto ltée	13.80 \$
	<u>272.04 \$</u>

285.84 \$

Location Mille Items	40.24 \$
Produits Sany	59.33 \$
Agritex	54.29 \$
Landry inc	164.38 \$
Entreprise Bertrand Bellemare	458.79 \$
Rona-Rivest et fils	82.48 \$
	19.75 \$
	123.14 \$
	51.41 \$
	92.99 \$
	97.83 \$
	<u>293.34 \$</u>

467.60 \$

Quinc Piette St-Gabriel	253.09 \$
	<u>70.55 \$</u>

323.64 \$

Signo Tech	317.91 \$
Société Mutuelle Prévention	287.44 \$
Tracteurs Larammée	34.48 \$
	40.24 \$
	183.39 \$
	<u>276.16 \$</u>
MRC Autray	1 144.33 \$

534.27 \$

Cellulaire
chalet
lettres + int .02
scanneur biblio
main d'ouvre atelier
bougies filtres air et essence
location marteau-extension-tranche
cartouche purell et distributeur
Eyebolt - yoke
papier cartouche encre HP
Réparation lumières rue -Des Érables et Ch du Lac
ron pl50 boule attelage
entonnoire-gants coupleur clou
v-bet meche clé
moulure en J pour caserne
scellant bain v-bet pte tournevis
pour pêche
Embout percussion-rallonge calf etc
scellant pinceau support L ciment
semence gazon
Paillis-brosse-lunette-bassin vidange-etc.
paillis- peinture caserne
14 plaques directionnelles
Facture classée non payée
lubrifiant
main d'ouvre extérieur
Armest assy
Chaine crochet filtres
Quotes parts évaluation 2013

Entr, Normand Tellier	293.57 \$	fleurs salle
	1 042.75 \$	7 pots
	<u>321.84 \$</u>	<u>1 658.16 \$</u>
FQM	14.48 \$	8 jardinières
Softchoice	51.58 \$	Dicom pour livraison
Bureau Plus Martin	111.05 \$	External 3501G -
Fonds d'info. Sur le territoire	8.00 \$	Livres biblio
EBI environnement inc.	1 582.54 \$	avis mutation
Visa François	126.29 \$	Collecte sélective fact 219458
	357.48 \$	postes canada Norbertois
	137.96 \$	surplus armée bottes vêtements
Xérox	983.14 \$	Canadian tire bottes pour aller dans rivière(fermer pour pêche)
CertiLab	89.68 \$	selon nombre copies
Louise Lépine	47.84 \$	analyse coliformes-effluent PH PTOT
Portes Garage Lapierre	51.74 \$	KM mai 2013
		1 manette garage
		<u>10 221.25 \$</u>
		<u>25 323.22 \$</u>

7.- PÉRIODES DE QUESTIONS :

Madame Sophie Desjardins nous informe que le délai est réduit pour le règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau et puits artésiens et de surface dans les municipalités. La date butoir est devancée au 27 juin. Et qu'il y aura une rencontre à Bonaventure le 15 juin prochain à ce sujet.

Monsieur Yvon Laporte nous demande ou en est rendu avec le protocole d'entente entre la Fabrique de la Paroisse de Saint-Norbert et la Municipalité. Et il nous demande si le contenu du protocole est public. Le maire le réfère à la Fabrique, tant qu'il n'a pas été accepté par l'Évêque, nous ne le divulguons pas.

Les membres de la famille Laporte ayant donné les terrains à l'origine, veulent être certains que ces biens resteront à la communauté Norbertoise. Le maire les rassure, nous ne pourrions rien faire sans le consentement des citoyens et que le but premier du lieu de culte sera respecté et que c'est un bien collectif qui le restera.

Monsieur Michel Laporte demande que la Sécurité Publique incendie de la MRC D'Autray indique par l'entremise de notre journal, l'information qu'il est aussi interdit de faire des feux à ciel ouvert à moins de 100 pieds d'une source de combustion.

8.- (13-06-072) SYSTÈME D'ALARME :

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert a accordé la compétence en téléphonie à la MRC D'Autray par l'adoption par cette dernière du règlement #176;

CONSIDÉRANT vertu du principe de subsidiarité, il est préférable que l'administration et la gestion du contrat de surveillance soient assumées par les autorités municipales propriétaires des bâtiments à surveiller;

CONSIDÉRANT par ailleurs, il est essentiel que les considérations techniques soient prises en compte et il est ainsi préférable qu'une partie des activités relatives au processus contractuel continuent d'être gérées par la MRC;

CONSIDÉRANT la MRC a procédé à un appel d'offres pour la surveillance des bâtiments municipaux reliés par

ystème d'alarme et a déposé un rapport d'ouverture des soumissions;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Denis,
Appuyé par Monsieur Claude Thouin et résolu à l'unanimité,

1. Que le préambule fasse partie de la résolution;
2. D'Accepter le partage de compétence concernant la surveillance des bâtiments par un système d'alarme comme suit : La MRC rédige le cahier de charges et procède à un appel d'offres pour la surveillance et l'entretien d'un système d'alarme pour les bâtiments municipaux; la municipalité de Saint-Norbert octroi le contrat au soumissionnaire retenu suite à l'appel d'offres, administre et gère ledit contrat selon les termes spécifiés au cahier de charges;
3. D'autoriser André Dauphin, maire et Lucie Poulette, secrétaire-trésorière par intérim à signer un contrat avec GC Alarme sécurité pour la surveillance du système d'alarme des bâtiments municipaux, le tout selon les modalités et coûts spécifiés au rapport d'ouverture de soumission(s) déposée(s) par la MRC.

9.- (13-06-073) CHUTE DE NEIGE – REMBOURSEMENT DU DÉDUCTIBLE :

CONSIDÉRANT que Madame Annie Drapeau a subis un dommage, sur sa voiture, causé par une chute de neige et qu'elle avait un déductible de 250.00\$ à payer suite à sa réclamation,

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis,
Appuyé par madame Jacynthe Leduc et résolu à l'unanimité,

De rembourser le déductible de 250.00\$ à Madame Annie Drapeau.

10.- (13-06-074) RÉSOLUTION POUR NOS INSPECTEURS EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT – MESSIEURS BRUNO TREMBLAY ET YVES TURCOTTE :

CONSIDÉRANT que Monsieur Benjamin Jaffelin ne desservira plus notre municipalité comme inspecteur en urbanisme et en environnement,

CONSIDÉRANT que Monsieur Yves Turcotte, inspecteur en urbanisme et en environnement, s'est fait assigné notre municipalité,

CONSIDÉRANT que Monsieur Benjamin doit terminer ses dossiers pour notre municipalité,

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Claude Thouin,
Appuyé par Monsieur Jocelyn Denis, et résolu à l'unanimité;

De nommer Messieurs Bruno Tremblay et Yves Turcotte comme inspecteurs en urbanisme et en environnement et de permettre à Monsieur Benjamin Jaffelin de terminer ses dossiers en cours.

11.- (13-06-075) DEMANDE D'AIDE AU DÉPUTÉ PROVINCIAL –
SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION
DU RÉSEAU ROUTIER :

CONSIDÉRANT la détérioration des infrastructures routières de la
 municipalité de Saint-Norbert,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire des réparations urgentes,

CONSIDÉRANT les fonds disponibles pour effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Claude Thouin,
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité

De faire une demande d'aide financière auprès du député Monsieur André
Villeneuve pour l'amélioration des infrastructures routières de la
municipalité de Saint-Norbert dans le Rang Ste-Anne.

12.- (13-06-076) DEMANDE D'APPUI DE CITOYENS :

CONSIDÉRANT que Monsieur Richard Gauvin a déposé une
 demande d'appui, afin que le Ministère des
 Transports du Québec effectue une étude sur la
 possibilité de réduire la vitesse sur la route 347,
 chemin du Lac,

CONSIDÉRANT que Monsieur Richard Ferland désire mettre un boulin
 dans son fossé longeant la rue des Érables afin de faciliter
 son entretien estival;

CONSIDÉRANT que Monsieur Ferland doit demander au Ministère des
 Transports du Québec, l'autorisation;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Denis,
Appuyé par Madame Lise L'Heureux et résolu à l'unanimité

De faire parvenir la lettre de Monsieur Richard Gauvin au responsable du
Ministère des Transports du Québec et de leur demander de porter une attention
particulière à sa demande. ET

D'appuyer la demande de monsieur Richard Ferland pour fermer son fossé le
long de la rue Des Érables à Saint-Norbert.

13.- DEMANDE D'APPUI – CENTRE DE LA PETITE
ENFANCE LE SIFFLEUX :

Nous avons reçu une demande d'appui pour l'agrandissement de la garderie le
Siffleux de St-Gabriel-de-Brandon.

Nous ne donnerons pas suite à leur demande.

14.- (13-06-077) DÉPÔT FINAL DE LA PFM/MADA :

Tous ont reçu le document final de la Politique Familiale Municipale /MADA,
nous avons jusqu'au 10 juin pour y apporter des correctifs. Madame Louise
Lépine donne les explications nécessaires.

Il est proposé par Madame Louise Lépine,
Appuyé par Madame Jacinthe Leduc et résolu unanimement :

D'accepter le dépôt final de la Politique Familiale Municipale / MADA.

15.- **(13-06-078) RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE LA CROIX-ROUGE ET CONTRIBUTION :**

Nous sommes à renouveler notre entente avec la Croix-Rouge qui viendra à échéance en septembre prochain. Notre contribution pour la période 2013-2014 est de 154.65\$, soit une contribution de 0.15\$ par habitants.

Il est proposé par Madame Lise L'Heureux,
Appuyé par Madame Louise Lépine et résolu à l'unanimité,

De renouveler l'entente avec la Croix-Rouge et d'autoriser le paiement de notre contribution pour l'année 2013-2014 au montant de 154.65\$.

16.- **CORRESPONDANCE :**

Lucie Poulette a remis une liste de toute la correspondance reçue depuis la dernière rencontre et que cette correspondance est disponible au bureau pour consultation que tous les journaux et toutes les revues sont disponibles dans la bibliothèque du bureau.

17.- **JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS :**

Nous avons été informés par le Carrefour Jeunesse Emploi que Monsieur Gabriel Roberge 15 ans a été sélectionné et qu'il sera notre employé cet été.

Il est proposé par Monsieur Claude Thouin,
Appuyé par Madame Jacinthe Leduc et adopté à l'unanimité,

D'engager Monsieur Gabriel Roberge pour la période estivale selon les critères du programme « Jeunes au Travail Desjardins ».

18.- **DIVERS :**

(13-06-081) -Dîner de fin d'année école Ste-Anne :

Il est proposé par Jocelyn Denis,
Appuyé par Claude Thouin et résolu à l'unanimité,

De servir le dîner aux hot-dog aux élèves de l'école Ste-Anne que la municipalité assumera les frais pour ce dîner.

- Dépôt d'une demande d'aide financière de l'école Ste-Anne pour l'année scolaire 2013-2014 :

À revoir en septembre prochain.

- Monsieur Jean-Pierre Gagnon nous confirme qu'il sera présent samedi pour notre journée de pêche familiale avec son kiosque.

- Madame Sophie Desjardins sera aussi présente.

25.- **(13-06-081) CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Madame Lise l'Heureux,
Appuyé par Madame Jacinthe Leduc et résolu à l'unanimité de lever la séance à 21 h 00.

Lucie Poulette, directrice générale/
secrétaire-trésorière par intérim

André Dauphin, maire